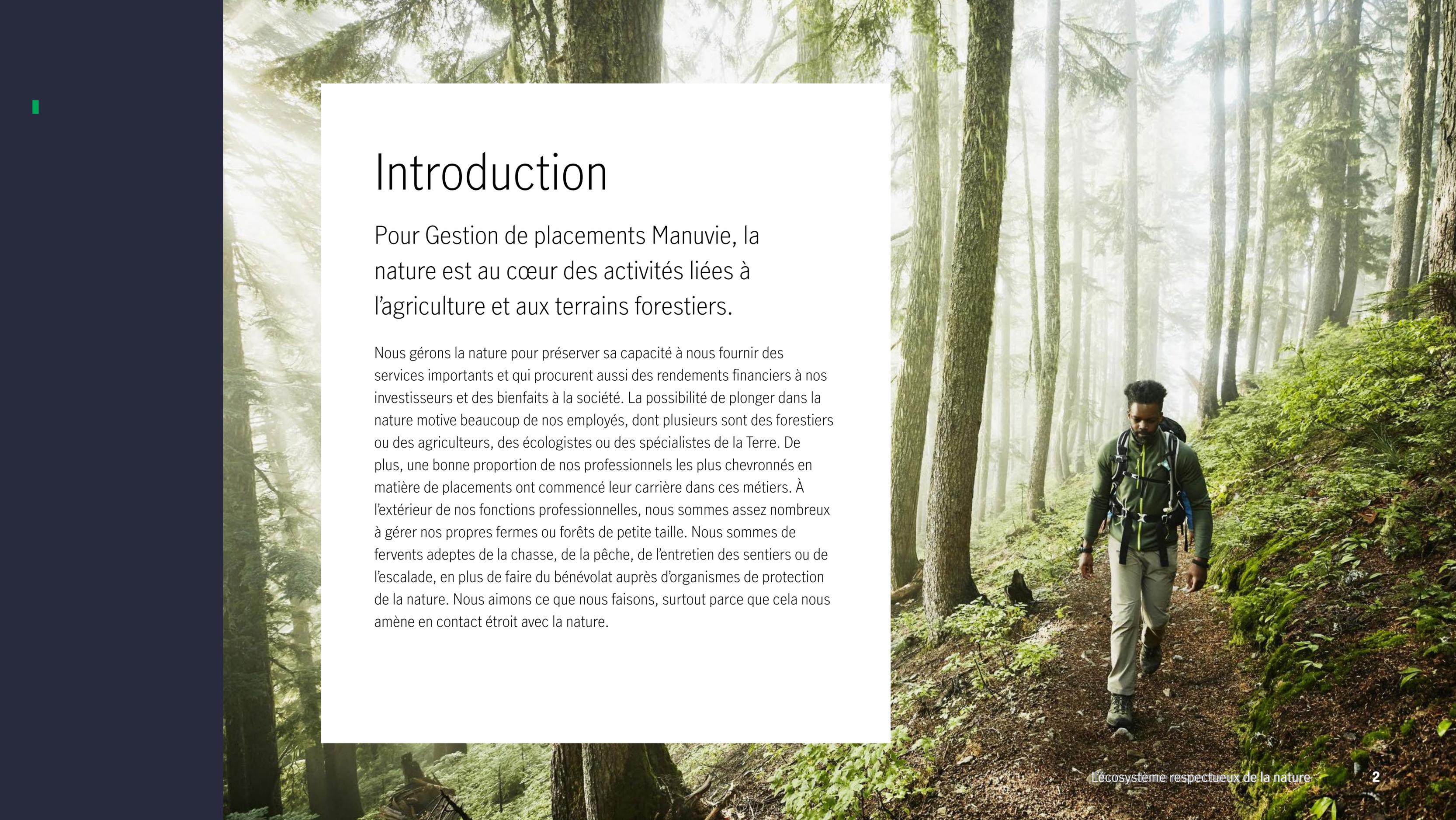




||| Gestion de placements **Manuvie**

La carte d'un écosystème respectueux de la nature, en *action*

Apprenez-en davantage sur notre engagement envers une action respectueuse de la nature et découvrez notre approche sur le terrain pour gérer les ressources d'un écosystème respectueux de la nature.

A man with a beard and glasses, wearing a green jacket and a backpack, is hiking on a dirt path through a dense forest. The path is covered in fallen leaves and small plants. The trees are tall and thin, with sunlight filtering through the canopy, creating a misty atmosphere. The man is walking towards the camera, looking down at the path.

Introduction

Pour Gestion de placements Manuvie, la nature est au cœur des activités liées à l'agriculture et aux terrains forestiers.

Nous gérons la nature pour préserver sa capacité à nous fournir des services importants et qui procurent aussi des rendements financiers à nos investisseurs et des bienfaits à la société. La possibilité de plonger dans la nature motive beaucoup de nos employés, dont plusieurs sont des forestiers ou des agriculteurs, des écologistes ou des spécialistes de la Terre. De plus, une bonne proportion de nos professionnels les plus chevronnés en matière de placements ont commencé leur carrière dans ces métiers. À l'extérieur de nos fonctions professionnelles, nous sommes assez nombreux à gérer nos propres fermes ou forêts de petite taille. Nous sommes de fervents adeptes de la chasse, de la pêche, de l'entretien des sentiers ou de l'escalade, en plus de faire du bénévolat auprès d'organismes de protection de la nature. Nous aimons ce que nous faisons, surtout parce que cela nous amène en contact étroit avec la nature.

Non seulement sa protection est un défi essentiel dans la gestion des actifs réels, mais la nature est l'actif réel fondamental dont dépendent tous les autres, dont les forêts et les terres agricoles. En tant que gestionnaires d'actifs réels constitués de forêts et de terres agricoles, nous connaissons la nature et nous savons ce qu'est la gérance de l'environnement. Étant proche d'elle, le secteur est plus conscient des répercussions de ses activités sur la nature, et vice versa. Les entreprises dont les activités sont plus éloignées du monde naturel tangible n'ont pas autant conscience de cette interrelation. Dès 2005, nous avons commencé à établir des politiques opérationnelles portant sur des thèmes liés à la nature : de la biodiversité à la biotechnologie, de l'utilisation de l'eau à la gestion des déchets, des espèces à risque à la qualité de l'air, et des zones riveraines à l'usage récréatif.

Depuis la fondation du Hancock Natural Resource Group en 1985, nous adhérons au principe qu'une bonne gérance favorise des activités viables. La gérance des terres, de l'eau, des écosystèmes, des personnes, des collectivités (le capital de nos clients) est le fondement de la durabilité. Ces éléments ne sont protégés pour les générations futures que si nous les protégeons aujourd'hui. Tout au long de notre parcours en matière de durabilité, nous avons fait affaire avec de nombreux organismes de certification en matière de durabilité, et dans bien des cas, nous avons été les premiers à nous faire certifier. Ces régimes de certification permettent d'intégrer des directives de gestion rigoureuses qui aident les gestionnaires fonciers à promouvoir la biodiversité, à protéger les espèces menacées et en voie de disparition, et à améliorer la santé globale de l'écosystème, sans pour autant négliger la recherche des rendements exigés. De plus, nous collaborons autant avec la collectivité qu'avec les entreprises, fiduciaires foncières, programmes environnementaux régionaux et organismes non gouvernementaux du monde entier afin de protéger les terres qui en valent vraiment la peine.



La gérance des terres, de l'eau, des écosystèmes, des personnes, des collectivités (le capital de nos clients) est le fondement de la durabilité. Ces éléments ne sont protégés pour les générations futures que si nous les protégeons aujourd'hui.

Chronologie



2002

Nous avons certifié 100 % de nos terres forestières partout en Amérique du Nord conformément à la norme de la Sustainable Forestry Initiative¹.

2004

Deux ans plus tard, notre investissement dans Hancock Victorian Plantations (HVP) a obtenu la certification du Forest Stewardship Council (FSC) relativement à la gestion responsable des activités forestières².

2007

La certification de HVP portait sur la norme relative au bois responsable (Programme for the Endorsement of Forest Certification) ainsi que sur l'Australian Forestry Standard et le FSC³.

2011

Nous avons officiellement lancé un programme de protection des terres sensibles pour préserver des terres uniques et sensibles : en 2021, plus de 470 000 acres de telles terres bénéficiaient de la protection⁴.



2014

Compte tenu du manque de certifications portant sur les pratiques agricoles durables à l'échelle mondiale comme il en existe pour la foresterie, nous avons publié des principes de gestion de l'agriculture afin d'orienter l'élaboration de notre Programme d'agriculture durable.

2015-2018

Au cours des quatre années suivantes, nous avons mené un effort à l'échelle du secteur afin de faire du Programme d'agriculture durable une norme mondiale d'agriculture durable.

2019

L'année 2019 a vu le lancement de la norme de gestion des terres agricoles de Leading Harvest. La même année, nous avons fait faire le premier audit indépendant selon cette norme sur l'ensemble de notre plateforme agricole américaine exploitée directement, soit plus de 69 000 acres de cultures d'amandes, de pistaches, de pommes et de canneberges.

En 2021, nous avons fait faire un audit indépendant de notre plateforme agricole aux États-Unis louée à bail, ce qui a permis d'ajouter plus de 213 000 acres de terres cultivées en rangs à notre portefeuille certifié. Cela signifie que la totalité de notre plateforme agricole aux États-Unis a obtenu la certification Leading Harvest⁵.

Source : Gestion de placements Manuvie.

1 Au 31 décembre 2002. **2** Au 31 décembre 2004. **3** Au 31 décembre 2007. **4** Les terres sensibles sont définies comme des terres ayant un habitat essentiel pour des espèces sensibles ou en voie de disparition, ou des terres ayant une valeur esthétique, historique, culturelle ou récréative élevée. **5** Certification en date du 17 mai 2021 par Leading Harvest et fondée sur une évaluation annuelle de la conformité à la norme de gestion des terres agricoles. Les données présentées sont les plus récentes. Veuillez consulter le site <https://www.leadingharvest.org>.



Nous avons déployé d'immenses efforts pour avoir une incidence positive sur la nature, mais nous savons que les bonnes intentions et les actions isolées ne suffisent pas à contrecarrer l'effritement de la nature. Notre entreprise et l'économie mondiale ont besoin de trouver une façon systématique de comprendre quels sont nos effets sur la nature – et ceux de la nature sur nous –, comment nous dépendons de la nature et comment nous pourrions exercer une influence positive sur elle.

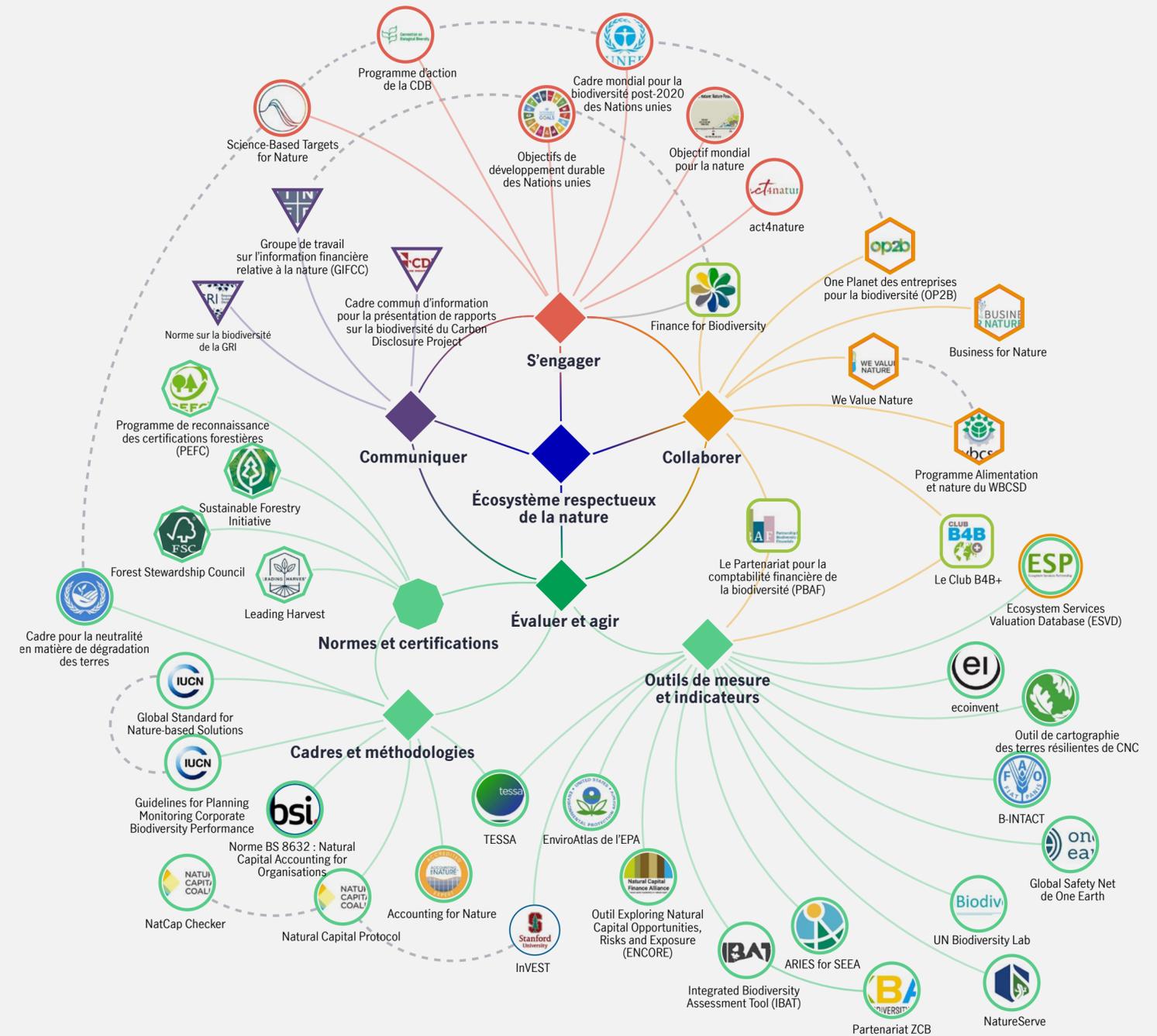
C'est pourquoi nous avons créé la carte de l'écosystème respectueux de la nature : la compréhension de cet univers est la première étape vers la structuration de nos engagements existants et de nos actions actuelles afin d'en faire un programme qui sera favorable à la nature. Les sections suivantes décrivent notre approche par rapport aux différentes étapes d'un écosystème respectueux de la nature, ainsi que les enseignements recueillis tout au long de notre évolution en ce sens.

« Notre entreprise et l'économie mondiale ont besoin de trouver une façon systématique de comprendre quels sont nos effets sur la nature – et ceux de la nature sur nous –, comment nous dépendons de la nature et comment nous pourrions exercer une influence positive sur elle. »

Notre approche par rapport à un écosystème respectueux de la nature

Pour commencer, nous sélectionnons les éléments de la carte qui sont les plus pertinents pour nos activités. La sélectivité est de rigueur pour obtenir des résultats significatifs, ce qui fait que notre version de la carte de l'écosystème est indicative plutôt qu'exhaustive, et qu'elle continue d'évoluer.

- ◆ S'engager
- ◆ Collaborer
- ◆ Évaluer et agir
- ◆ Communiquer



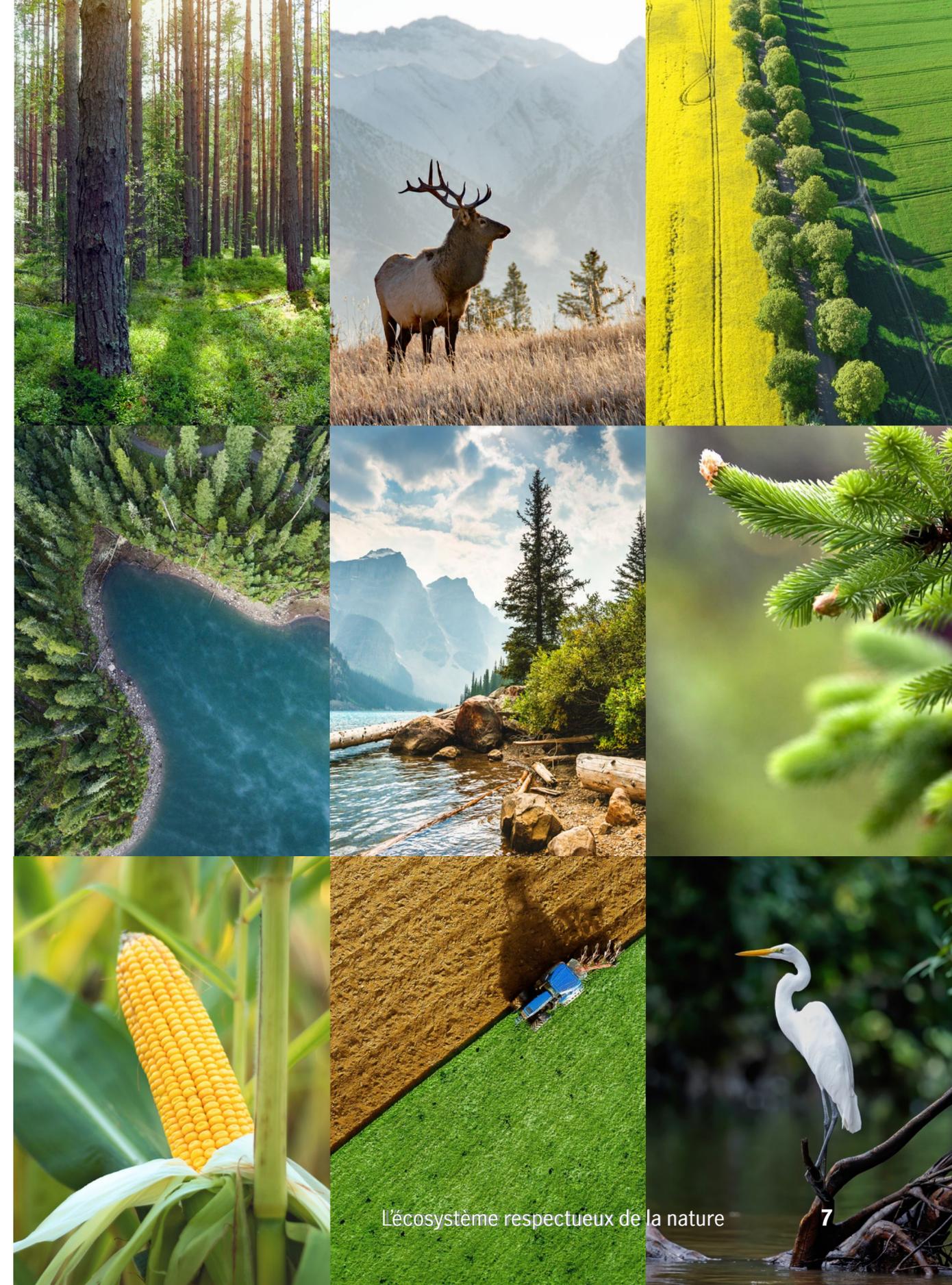
Sources : Gestion de placements Manuvie et Delphi Group, 2022. À titre indicatif seulement. Les logos ci-dessus sont des marques déposées à l'usage des sociétés qui en sont les titulaires respectifs.

1 S'engager

Objectifs de développement durable

Si les certifications sont des cadres propres à l'industrie, les Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU, quant à eux, sont des objectifs mondiaux pertinents pour chaque personne et chaque institution. Toute discussion sur les activités commerciales et la nature doit évoquer les ODD, et c'est donc ce qui fonde la nôtre. Nous envisageons nos interactions avec la nature (ce que nous produisons, et par quel moyen) en nous inspirant des ODD, que nous nous engageons à respecter.

Aussi importants soient-ils, toutefois, les ODD n'ont pas été rédigés pour le milieu des affaires, et ils ne contiennent aucun plan en tant que tel pour leur mise en œuvre. Dans les années 2020, le grand enjeu pour les entreprises consiste à montrer comment elles contribuent aux ODD, mais pour savoir si elles le font vraiment, il faut commencer par savoir quel est leur engagement le plus pertinent, secteur par secteur.



À Gestion de placements Manuvie, nous sommes soucieux du développement durable et de l'investissement responsable.

En gérant des ressources naturelles, nous pouvons nous concentrer sur des domaines où le respect des besoins environnementaux ou sociaux se conjugue à des possibilités de croissance des affaires.

Produits



Alimentation durable

Nous produisons des aliments sains et nutritifs, comme des noix, des fruits et des légumes, et qui ne nuisent pas à la santé de la planète.



Fibre durable

Nous produisons du bois de sciage (utilisé dans le logement) et du bois à pâte (utilisé dans le papier et les produits hygiéniques).



Stabilité climatique

- Créer des occasions de séquestration du carbone
- Investir dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique
- Commanditer la recherche sur les changements climatiques par l'entremise du MIT



Résilience des écosystèmes

- Protéger les terres sensibles, la biodiversité et les espèces menacées et en péril
- Créer des servitudes de conservation
- Parrainer des organismes de conservation des terres cultivables

Processus



Autonomisation des personnes

- Créer des emplois dans les collectivités rurales
- Promouvoir un milieu de travail et de vie sain et sécuritaire
- Promouvoir la diversité, l'égalité et l'inclusion



Protection des bassins versants

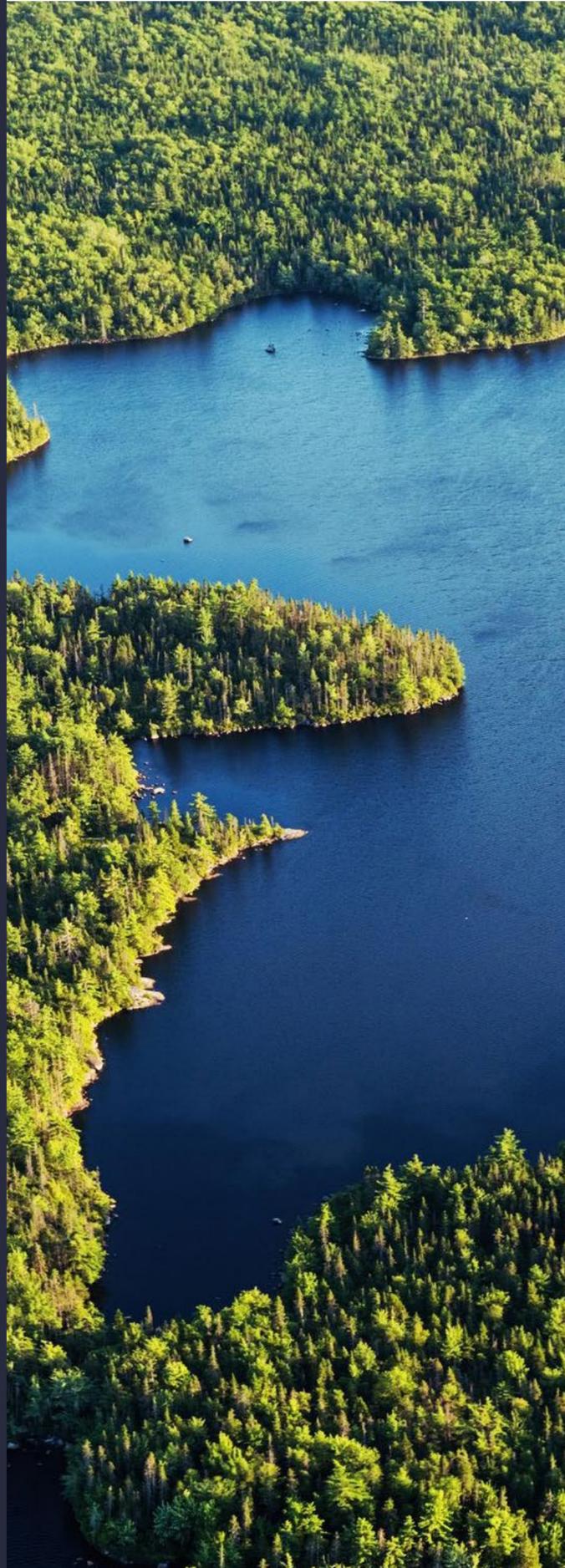
- Mettre en œuvre des pratiques d'utilisation efficace de l'eau
- Utiliser le stockage au sol pour capter les eaux pluviales et les eaux de crue
- Des forêts saines maintiennent la qualité de l'eau et peuvent même l'améliorer



Prospérité des collectivités

- Promouvoir l'engagement communautaire en faisant du bénévolat et en égalant les dons des employés
- Offrir une utilisation récréative des terres
- Mettre en œuvre le code de conduite des fournisseurs et souligner l'importance des droits de la personne

Source : Gestion de placements Manuvie.



Financement de la biodiversité

Pour mieux réaliser la mise en œuvre de ces objectifs et politiques de haut niveau et faire la preuve de résultats qui nous placent au premier rang de notre secteur, nous avons besoin de cadres définis plus précisément. Gestion de placements Manuvie gère des actifs dans de nombreuses catégories d'actifs publics et privés, notamment les terrains forestiers et les terres agricoles. La promesse la plus significative dans notre secteur est la [Finance for Biodiversity Pledge](#), qui nous engage à accomplir les activités suivantes d'ici 2024 :

- **Collaboration et échange de connaissances** – Nous collaborerons à des projets et partagerons nos connaissances sur les méthodes d'évaluation, les mesures liées à la biodiversité ainsi que les objectifs et les approches en matière de financement afin d'engendrer des répercussions positives.
- **Engagement auprès des entreprises** – Nous intégrerons des critères de biodiversité à nos politiques environnementales, sociales et de gouvernance tout en travaillant avec des entreprises pour réduire les répercussions négatives de leurs activités sur la biodiversité tout en accroissant leurs répercussions positives.
- **Évaluation des répercussions** – Nous évaluerons nos activités de financement et nos placements pour déterminer leurs principales répercussions positives et négatives sur la biodiversité et déterminer les facteurs contribuant à sa régression.
- **Établissement d'objectifs** – Nous établirons et divulguerons des objectifs fondés sur les meilleures données scientifiques disponibles afin de favoriser la biodiversité et de réduire les principales répercussions négatives.
- **Publication de rapports** – Nous présenterons un rapport annuel transparent sur les principales contributions positives et négatives à la réalisation des objectifs mondiaux de biodiversité liés à nos activités de financement et à nos placements.

L'engagement est qualitatif et souple, et il ne repose pas sur un seul paramètre, un seul objectif ni une seule approche par rapport à la biodiversité. Il est néanmoins exhaustif, ce qui nous oblige à démontrer une participation propre à notre secteur à l'échelle de l'écosystème respectueux de la nature. En fait, il s'agit de tenir compte de la biodiversité dans les décisions d'investissement et de gestion, non seulement au sein de l'entreprise, mais aussi tout au long de la chaîne de valeur. Il faut également établir des objectifs et faire le point de façon publique sur les progrès réalisés vers l'atteinte de ceux-ci, et collaborer avec d'autres investisseurs à cet égard. Nous avons souscrit à la promesse pour tous ces motifs, et nous comptons respecter cet engagement alors que le milieu des affaires continue à réfléchir sur la meilleure façon d'évaluer sa contribution à la santé de la nature.

En tant que gestionnaire de placements et d'actifs, nous devons choisir la meilleure façon de concilier ces engagements du secteur financier avec nos autres engagements en matière de gestion d'actifs réels. En adhérant au World Business Council for Sustainable Development (WBSCD), [nous nous engageons](#) envers « des objectifs environnementaux ambitieux, fondés sur la science, à court et à moyen terme, qui contribuent à rétablir la nature et la biodiversité d'ici 2050 », avec des jalons qui permettent de suivre les progrès réalisés depuis le début de 2020 ou dès lors que des données suffisantes existent. Si les entreprises de différents secteurs semblent s'engager envers un objectif global semblable pour une action respectueuse de la nature, les buts sous-jacents seront en fait propres à chacune. Dans le secteur forestier, par exemple, on évoquera des indicateurs de rendement clés tels que ceux qui figurent dans le [Forest Sector SDG Roadmap Implementation report](#). Nous pensons que les buts axés sur la science pour la nature préciseront ce qu'il faut faire pour établir des objectifs conformes à nos engagements.



Il s'agit de tenir compte de la biodiversité dans les décisions d'investissement et de gestion, non seulement au sein de l'entreprise, mais aussi tout au long de la chaîne de valeur. Il faut également établir des objectifs et faire le point de façon publique sur les progrès réalisés vers l'atteinte de ceux-ci, et collaborer avec d'autres investisseurs à cet égard.



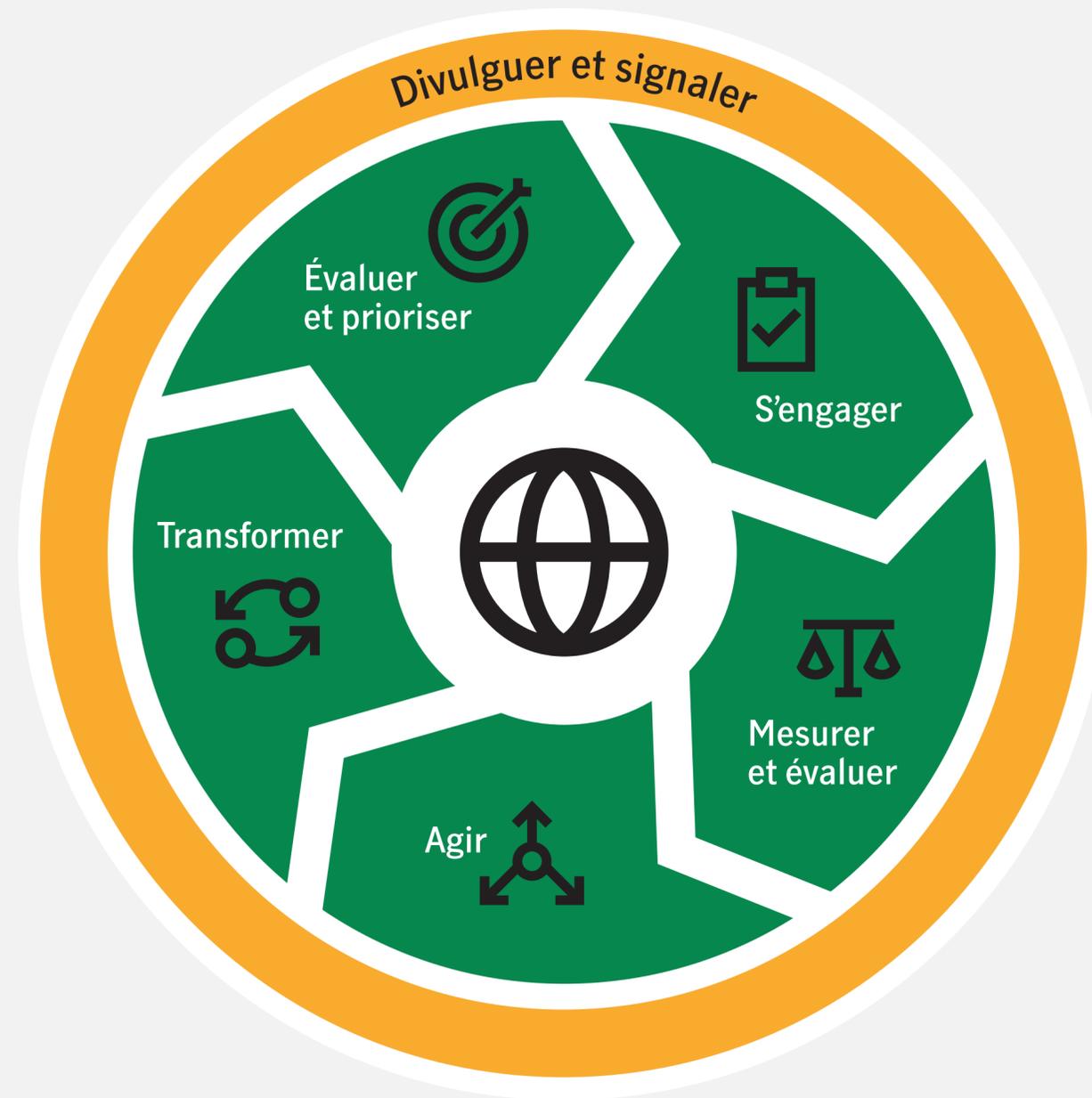
2 Collaborer

Aucune entreprise ne peut évaluer et comprendre chaque cadre, outil et paramètre dans le contexte de toutes ses activités de placement. Nous savons qu'il est impossible d'établir une collaboration exhaustive avec tous les organismes inclus dans la carte de l'écosystème respectueux de la nature, mais nous continuons de nourrir nos connaissances en participant à des ateliers et à des webinaires ouverts aux non-membres. À titre d'exemple, les webinaires et les autres ressources de formation animés par le partenariat [We Value Nature de la Capitals Coalition](#) ont exercé une influence déterminante sur les décisions de notre équipe au moment de choisir des outils de compréhension et d'évaluation. Bref, les entreprises doivent s'allier avec des partenaires capables d'échanger des pratiques exemplaires et les leçons apprises au moment d'adapter la création de ressources à leur propre parcours respectueux de la nature.

Programme Alimentation et nature du WBCSD

Conformément à notre engagement à l'égard de la Finance for Biodiversity Pledge, nous collaborons étroitement avec des sociétés comparables dans le cadre de l'échange de connaissances et d'approches visant à restaurer la nature. À titre de membres du WBCSD, nous participons à des programmes sectoriels (Forest Solutions Group, Scaling Positive Agriculture) ainsi qu'au programme intersectoriel [Nature Action](#). Ces programmes préconcurrentiels mettent l'accent sur un intérêt commun en matière de développement durable. Ils permettent d'utiliser les connaissances acquises et les succès précoces pour stimuler l'interaction des bienfaits entre les participants et la nature. Bien que les pratiques exemplaires propres aux différents secteurs soient essentielles pour avoir une action respectueuse de la nature, aucun d'entre eux ne peut atteindre cet objectif sans comprendre les défis auxquels sont confrontés les autres dans une économie si profondément interconnectée. Certains programmes tels que Nature Action facilitent la collaboration intersectorielle pour optimiser les retombées.

Les modules du WBCSD



En 2021, par exemple, le programme Nature Action a organisé une série d'ateliers avec des représentants de 30 grandes sociétés (dont Gestion de placements Manuvie) et de 40 autres organisations afin de discuter de la façon dont les entreprises peuvent aider à atteindre un objectif mondial en matière d'action respectueuse de la nature. Ces ateliers ont débouché sur l'élaboration d'un ensemble de modules afin d'aider les entreprises à comprendre ce qu'est une action respectueuse de la nature et comment faire pour y contribuer, conformément aux directives préliminaires du [Natural Capital Protocol](#) et du Science Based Targets Network. À la suite des ateliers, nous avons publié un [document d'information sur le WBCSD](#) qui présente nos premières réflexions sur ce à quoi pourrait ressembler une feuille de route respectueuse de la nature pour le secteur forestier.

La collaboration peut prendre de nombreux aspects, mais le plus important n'est pas *la manière* dont la collaboration se produit, mais *la réalité* de cette collaboration. Quand il s'agit de préserver la nature, nous avons besoin de collaboration plutôt que de compétition. La nature a besoin de notre protection et non de nos théories sur ce qu'il faut faire pour la protéger.

Source : [« What does nature-positive mean for business? »](#) WBCSD, 9 novembre 2021.

3 Évaluer

Cette boucle fait toute la complexité de la carte de l'écosystème respectueux de la nature, mais tout son intérêt aussi. Plus de la moitié de la carte est constituée de cadres, de méthodologies, d'outils de mesure et de paramètres qui permettent à une entreprise d'évaluer son influence sur la nature. Il n'existe aucune approche universelle pour mesurer la santé de la nature ou l'incidence d'une entreprise sur elle. Certes, l'existence de méthodes propres à chaque secteur est utile, car elle permet d'avoir des approches sectorielles qui sont axées sur la mise en œuvre. En revanche, elle génère de la confusion : quels outils une entreprise doit-elle utiliser? Et quels liens les unissent? Certains outils conviennent-ils mieux que d'autres à certaines entreprises ou certains secteurs?

Au cœur de l'interaction entre une entreprise et la nature, on trouve l'*incidence* des activités de l'entreprise sur la nature et la *dépendance* de l'entreprise envers la nature, ainsi que la mesure de ces facteurs. Une action respectueuse de la nature suppose une comparaison : elle est différente d'une action non respectueuse. Il s'agit donc de savoir si les activités d'une entreprise ont des conséquences globalement positives ou négatives pour la nature.

Il faut impérativement savoir ce qu'il en est. Si la nature est en meilleur état, nous en tirons des bienfaits : cela incite à la prise de mesures de conservation, ce qui réduit d'autant plus la pression sur la nature.

Et vice versa, si la nature se dégrade. Cependant, pour savoir si la nature va mieux ou moins bien, il faut être en mesure d'évaluer son état. Malgré l'imperfection des méthodes à cet égard, l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) montre qu'il est possible de [prendre des mesures significatives](#) à l'aide d'un modèle conjoint pression-état-bienfait-réponse, comme l'illustre cet exemple concernant la biodiversité.

Modèle pression-état-bienfait-réponse (biodiversité)



Source : Adapté de Sparks et al, 2011. À titre indicatif seulement.



Nous avons examiné une multitude d'outils et de paramètres de mesure afin de déterminer quels seraient les cadres et les méthodologies les mieux adaptés à nos engagements. À notre avis, les outils les plus utiles sont ceux qui sont propres à un secteur, qui fournissent des résultats sensibles aux pratiques de gestion des terres (faute de quoi, il est impossible de mesurer le changement) et qui peuvent s'intégrer à nos systèmes actuels de collecte de données. Ce dernier aspect est crucial, car de nombreux outils ne conviennent pas au type de données concrètes que les gestionnaires de terres ont l'habitude d'utiliser.

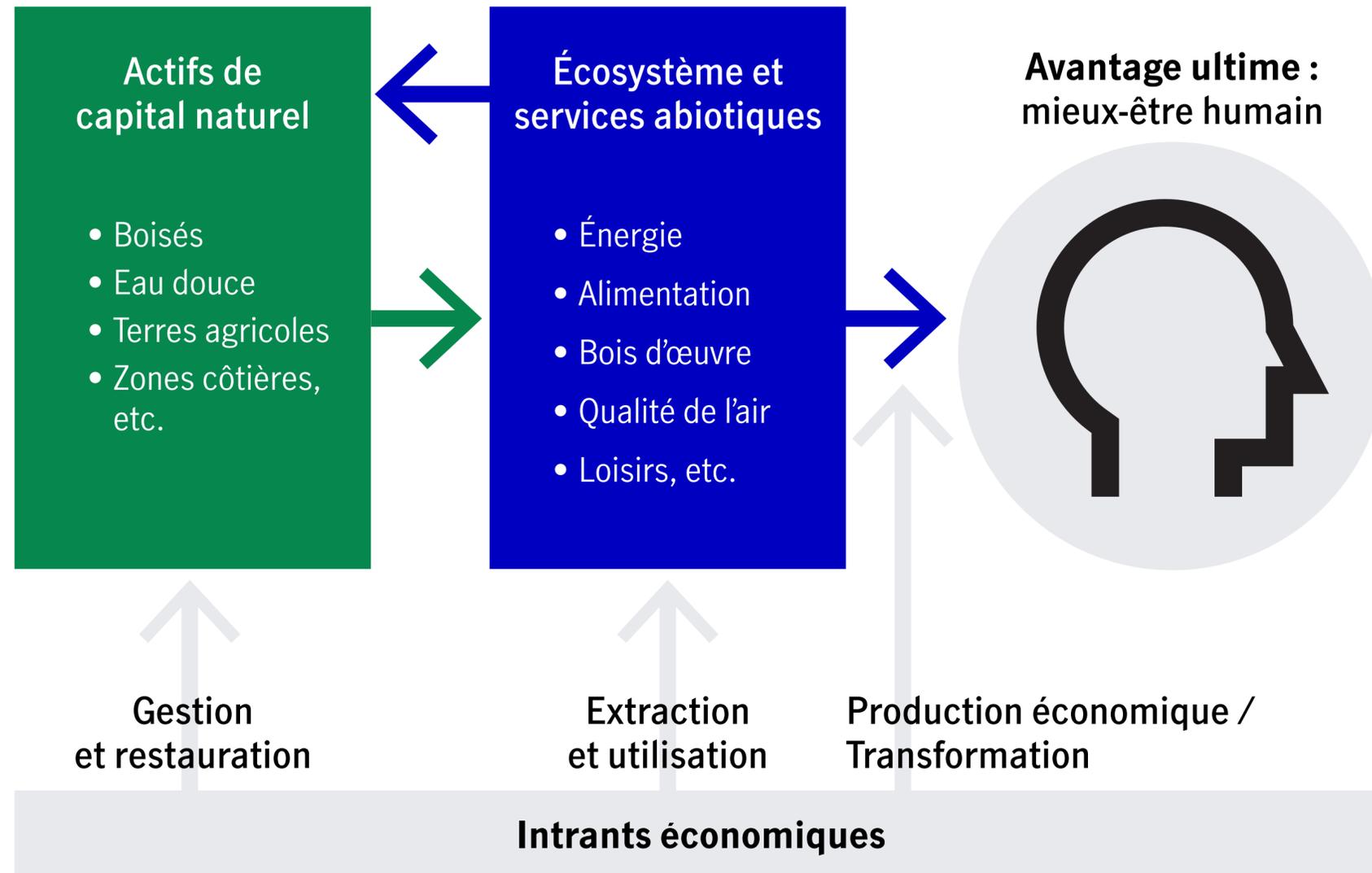
Il est bon de mesurer l'état de la nature et les pressions qui s'y exercent pour déterminer si les choses vont mieux ou moins bien, mais le seul fait de mesurer n'entraîne pas en soi l'amélioration ou la détérioration de la nature. Pour améliorer l'état de la nature, il faut lui attribuer une valeur. C'est ici qu'intervient la comptabilisation du capital naturel, une approche normalisée à l'égard de la mesure des actifs qui sont les éléments constitutifs de la nature, les services fournis par ces actifs et la valeur qualitative, quantitative ou monétaire qu'on en tire.

Le Natural Capital Protocol (NCP) énonce des lignes directrices mieux adaptées à nos activités financières, forestières et agricoles, et qui utilisent une terminologie reconnaissable pour nos équipes financières et nos gestionnaires sur le terrain. Les publications du NCP propres à chaque secteur soulignent les risques, coûts et avantages opérationnels particuliers, et contiennent des directives plus détaillées pour établir des valeurs

de référence valides pour tout cadre ou outil dont nous avons fait l'expérience. Pour établir des valeurs de référence avec ce cadre, il faut déterminer les stocks et les flux qui offrent de la valeur à l'entreprise par le truchement de la prestation de services écosystémiques. L'outil [Exploring Natural Capital Opportunities, Risks and Exposure](#) de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement vise à aider le secteur financier à cibler les services écosystémiques susceptibles d'être influencés par les investissements dans différents secteurs. Nous avons commencé à utiliser la comptabilisation du capital naturel en 2018, en élaborant des approches afin de [valoriser les avantages pour la santé des plantes de sous-bois](#) et de [valoriser les services écosystémiques de la foresterie de plantation en Nouvelle-Zélande](#).

La première norme sur le capital naturel, BS 8632, qui vient d'être mise au point, devrait permettre de normaliser ces analyses, de les rendre évolutives et d'en généraliser l'utilisation. Dans la comptabilisation du capital naturel, on a recours aux bilans et aux comptes de résultat associés à celui-ci, ce qui permet aux sociétés d'en suivre l'évolution au fil du temps. Les activités qui amplifient le stock de capital naturel sont des *améliorations*, et celles qui le diminuent sont des *détériorations*. Il est possible d'en faire la somme pour calculer les flux globaux de capital naturel. Si une entreprise est respectueuse de la nature, les flux sont positifs, et vice versa. Une première étape cruciale consiste à confirmer l'impact positif net sur l'écosystème, alors qu'on intervient sur des marchés émergents de services écosystémiques dans le cadre d'un programme d'action respectueuse de la nature.

Liens entre les actifs, les services et les bienfaits ultimes



Source : « [Enabling a Natural Capital Approach guidance](#) », Department for Environment, Food & Rural Affairs, 4 août 2021

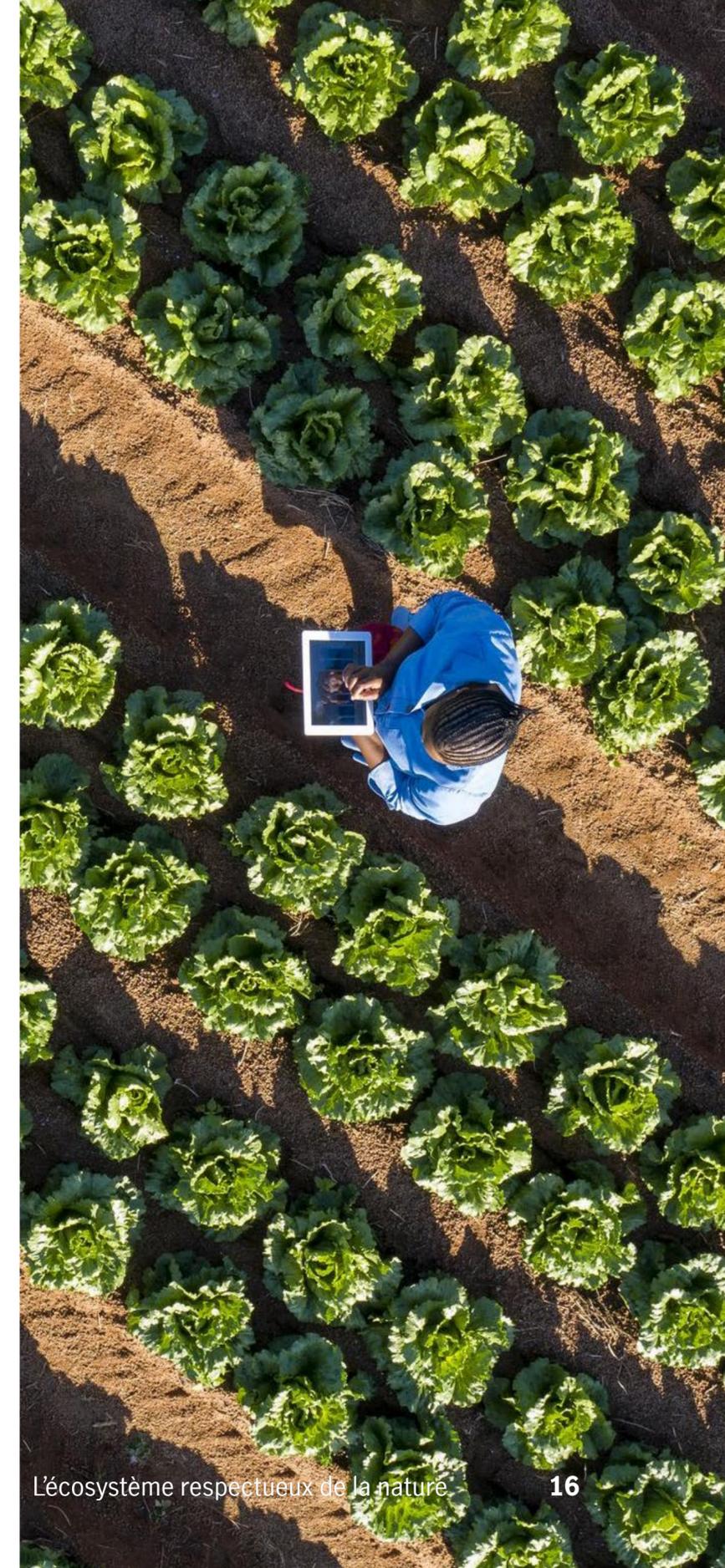
Dans le cadre du capital naturel, on dispose de différents outils pour estimer les stocks et les flux de capital naturel des gestionnaires d'actifs, même s'ils ne peuvent pas remplacer les données internes sur l'utilisation des terres et une bonne tenue de dossiers. Pour être utiles, ces outils doivent être capables de faire ce qui suit :

- Couvrir l'étendue géographique de nos activités (p. ex., l'application Artificial Intelligence for Environment & Sustainability for System of Environmental and Economic Accounting Explorer).
- Nous permettre de choisir les sites où nos stocks de capital naturel pourraient soutenir la participation au développement des marchés de services écosystémiques (p. ex., EnviroAtlas de l'Environmental Protection Agency des États-Unis).
- Déterminer les domaines dans lesquels des actions respectueuses de la nature peuvent avoir le plus de retombées (p. ex., le partenariat des [zones clés pour la biodiversité \[ZCB\]](#), lequel est conçu pour concrétiser les cadres de l'UICN à l'intention des entreprises). Même si nous collaborons depuis des années avec NatureServe pour repérer les espèces menacées et en voie de disparition et produire des rapports à ce sujet, la présence d'espèces menacées et en voie de disparition est insuffisante pour suggérer un effet positif sur la nature. Pour élargir le contexte, nous suggérons d'utiliser les données de NatureServe par l'entremise du partenariat des ZCB.

Nous ne disposons pas de la capacité nécessaire pour évaluer chaque cadre, méthodologie, outil et paramètre, mais nous sommes convaincus qu'aucun outil ne peut tout faire, du moins pas encore. Cela met en lumière, une fois de plus, la nécessité d'une collaboration avec d'autres entreprises du même secteur afin de déterminer quelles sont les ressources les plus pertinentes pour faire progresser la cause écologique.

La nature elle-même est d'une valeur inestimable, mais la dépendance des entreprises et de leur personnel à l'égard de la nature, et leur influence sur elle, tout au long de la chaîne d'approvisionnement, peuvent être mesurées. L'utilisation du langage de la comptabilité pour articuler la relation des entreprises avec la nature peut permettre de constituer une analyse de rentabilisation et d'établir des valeurs de référence universellement comprises pour une action respectueuse de la nature. Nous sommes à pied d'œuvre pour utiliser la comptabilisation du capital naturel dans notre portefeuille de placements mondiaux, et nous espérons vivement pouvoir communiquer nos progrès publiquement à l'avenir.

« La nature elle-même est d'une valeur inestimable, mais la dépendance des entreprises et de leur personnel à l'égard de la nature, et leur influence sur elle, tout au long de la chaîne d'approvisionnement, peuvent être mesurées. »





4 Communiquer

Si le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) détermine les divulgations relatives aux changements climatiques et informe à leur sujet, nous pensons que le prochain Groupe de travail sur l'information financière relative à la nature (GIFN) aura le même rôle concernant les divulgations relatives à la nature. Lancé officiellement en juin 2021, [le GIFN a pour but de](#) « fournir un cadre pour que les organisations puissent rendre compte de l'évolution des risques liés à la nature et agir en conséquence, afin d'appuyer une réorientation des flux financiers mondiaux afin d'avoir moins de résultats négatifs et plus de résultats positifs pour la nature ».

Gestion de placements Manuvie a été l'un des 75 membres du groupe de travail informel qui a aidé à déterminer la portée et le mandat du GIFN. Nous siégeons actuellement au [forum du GIFN](#), un réseau consultatif mondial et multidisciplinaire de « collaborateurs institutionnels qui partagent la vision et la mission du GIFN ». Nous croyons que le GIFN préparera et diffusera des directives, mais d'ici là, nous pouvons nous attendre à ce que les investisseurs exigent plus fréquemment la divulgation de renseignements concernant la nature. Selon la formulation du GIFN, ces éléments comprennent :

- la gouvernance, la stratégie, la gestion du risque et les paramètres et cibles liés à la nature de l'entreprise;
- les répercussions de l'entreprise sur la nature et les dépendances de l'entreprise envers la nature.

À notre avis, le GIFN s'appuiera sur plusieurs acquis du GIFCC pour accélérer l'adoption du cadre de divulgation après son lancement.

Aller de l'avant

Lorsque nos entreprises spécialisées en terrains forestiers et terres agricoles ont commencé à établir la cartographie de l'écosystème, il est apparu que nous étions assez bien représentés sur le plan de la collaboration et des engagements. Nous avons trouvé des domaines dans lesquels il serait bon d'améliorer nos informations sur la nature dans le cadre de notre collaboration et de nos engagements, et de nous familiariser davantage avec les cadres, méthodologies, outils de mesure et sous-nœuds de mesure. C'est là que nous avons concentré nos efforts, et nous avons hâte d'adopter d'autres approches quantitatives pour réfléchir à la nature, car nous croyons que cela nous permet de la valoriser de façon plus explicite. D'ailleurs, valoriser davantage la nature est en fait tout ce que la carte des écosystèmes vise à encourager.

||| Gestion de placements Manuvie

Les placements comportent des risques, y compris le risque de perte du capital. Les marchés des capitaux sont volatils et peuvent considérablement fluctuer sous l'influence d'événements liés aux sociétés, aux secteurs, à la politique, à la réglementation, au marché ou à l'économie. Ces risques sont amplifiés dans le cas des placements sur les marchés émergents. Le risque de change est le risque que la fluctuation des taux de change ait un effet négatif sur la valeur des placements détenus dans un portefeuille.

Les renseignements fournis ne tiennent pas compte de la convenance des placements, des objectifs de placement, de la situation financière ni des besoins particuliers d'une personne donnée. Nous vous invitons à évaluer la convenance de tout type de placement à la lumière de votre situation personnelle et à consulter un spécialiste, au besoin.

Ce document est réservé à l'usage exclusif des personnes ayant le droit de le recevoir en vertu des lois et des règlements applicables des territoires de compétence. Les opinions exprimées sont celles de l'auteur ou des auteurs et elles peuvent changer sans préavis. Nos équipes de placement peuvent avoir des opinions différentes et, par conséquent, prendre des décisions de placement différentes. Ces opinions ne reflètent pas forcément celles de Gestion de placements Manuvie ni de ses sociétés affiliées. Bien que les renseignements et analyses figurant dans ce document aient été compilés ou formulés à l'aide de sources jugées fiables, Gestion de placements Manuvie ne donne aucune garantie quant à leur précision, à leur exactitude, à leur utilité ou à leur exhaustivité et n'accepte aucune responsabilité pour toute perte découlant de l'utilisation de ces renseignements ou analyses. Ce document peut comprendre des prévisions ou d'autres énoncés de nature prospective portant sur des événements futurs, des objectifs, des stratégies de gestion ou d'autres prévisions et n'est à jour qu'à la date indiquée. Les renseignements fournis dans ce document, y compris les énoncés concernant les tendances des marchés des capitaux, sont fondés sur la conjoncture, laquelle évolue au fil du temps. Ces renseignements peuvent changer à la suite d'événements ultérieurs touchant les marchés ou pour d'autres motifs. Gestion de placements Manuvie n'est nullement tenue de mettre à jour ces renseignements.

Ni Gestion de placements Manuvie, ni ses sociétés affiliées, ni leurs administrateurs, dirigeants et employés n'assument de responsabilité pour quelque perte ou dommage direct ou indirect que ce soit, ou quelque autre conséquence que pourrait subir quiconque agit sur la foi des renseignements du présent document. Tous les aperçus et commentaires sont de nature générale et ponctuelle. Quoique utiles, ces aperçus ne remplacent pas les conseils d'un spécialiste en fiscalité, en placement ou en droit. Il est recommandé aux clients de consulter un spécialiste qui évaluera leur situation personnelle.

Ni Manuvie, ni Gestion de placements Manuvie, ni leurs sociétés affiliées, ni leurs représentants ne fournissent de conseils dans le domaine de la fiscalité, des placements ou du droit. Le présent document a été produit à titre indicatif seulement et ne constitue ni une recommandation, ni un conseil professionnel, ni une offre, ni une invitation à quiconque, de la part de Gestion de placements Manuvie, relativement à l'achat ou à la vente d'un titre ou à l'adoption d'une stratégie de placement, non plus qu'il n'indique une intention d'effectuer une opération dans un fonds ou un compte géré par Gestion de placements Manuvie. Aucune stratégie de placement ni aucune technique de gestion des risques ne peut garantir le rendement ni éliminer les risques. La diversification ou la répartition de l'actif ne sont pas garantes de profits et n'éliminent pas le risque de perte dans quelque marché que ce soit. À moins d'indication contraire, toutes les données proviennent de Gestion de placements Manuvie. Les rendements passés ne garantissent pas les résultats futurs.

Gestion de placements Manuvie

Gestion de placements Manuvie est le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde de la Société Financière Manuvie. Nous comptons plus de cent ans d'expérience en gestion financière au service des clients institutionnels et des particuliers ainsi que dans le domaine des régimes de retraite à l'échelle mondiale. Notre approche spécialisée de la gestion financière comprend les stratégies très différenciées de nos équipes expertes en titres à revenu fixe, actions spécialisées, solutions multiactifs et marchés privés, ainsi que l'accès à des gestionnaires d'actifs spécialisés et non affiliés du monde entier grâce à notre modèle multigestionnaire.

Le présent document n'a été soumis à aucun examen de la part d'un organisme de réglementation des valeurs mobilières et n'a été déposé auprès d'aucun organisme de réglementation. Il peut être distribué par les entités de Manuvie ci-après, dans leurs territoires respectifs. Des renseignements supplémentaires sur Gestion de placements Manuvie sont accessibles sur le site manulifeim.com/institutional/ca/fr.

Australie : Manulife Investment Management Timberland and Agriculture (Australasia) Pty Ltd., Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Canada :** Gestion de placements Manuvie limitée, Distribution Gestion de placements Manuvie inc., Manulife Investment Management (North America) Limited et Marchés privés Gestion de placements Manuvie (Canada) Corp. **Chine continentale :** Manulife Overseas Investment Fund Management (Shanghai) Limited Company. **Espace économique européen :** Manulife Investment Management (Ireland) Ltd., qui est habilitée et régie par la Central Bank of Ireland. **Hong Kong :** Manulife Asset Management (Hong Kong) Limited. **Indonésie :** PT Manulife Aset Manajmen Indonesia. **Japon :** Manulife Investment Management (Japan) Limited. **Malaisie :** Manulife Investment Management (M) Berhad 200801033087 (834424-U). **Philippines :** Manulife Investment Management and Trust Corporation. **Singapour :** Manulife Investment Management (Singapore) Pte. Ltd. (société inscrite sous le numéro 200709952G). **Corée du Sud :** Manulife Investment Management (Hong Kong) Ltd. **Suisse :** Manulife IM (Switzerland) LLC. **Taiwan :** Manulife Investment Management (Taiwan) Co. Ltd. **Royaume-Uni :** Manulife Investment Management (Europe) Ltd., qui est habilitée et réglementée par la Financial Conduct Authority. **États-Unis :** John Hancock Investment Management LLC, Manulife Investment Management (US) LLC, Manulife Investment Management Private Markets (US) LLC et Manulife Investment Management Timberland and Agriculture Inc. **Vietnam :** Manulife Investment Fund Management (Vietnam) Company Limited.

Le 15 novembre 2021, Hancock Natural Resource Group, Inc. est devenu Gestion de placements Manuvie Agriculture et terrains forestiers Inc.

Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.